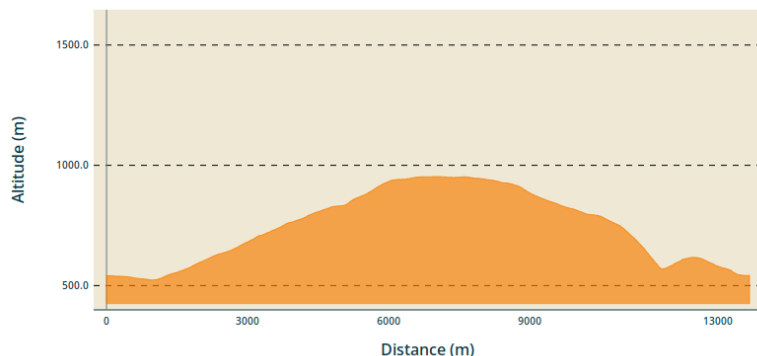


Circuit du Serre de Jusclas - VTT FFC N°15 Rouge

Val Eyrieux



Profil altimétrique



Altitude min 523 m Altitude max 953 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 13.7 km

Dénivelé positif : 481 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Sommet et points de vue

Itinéraire

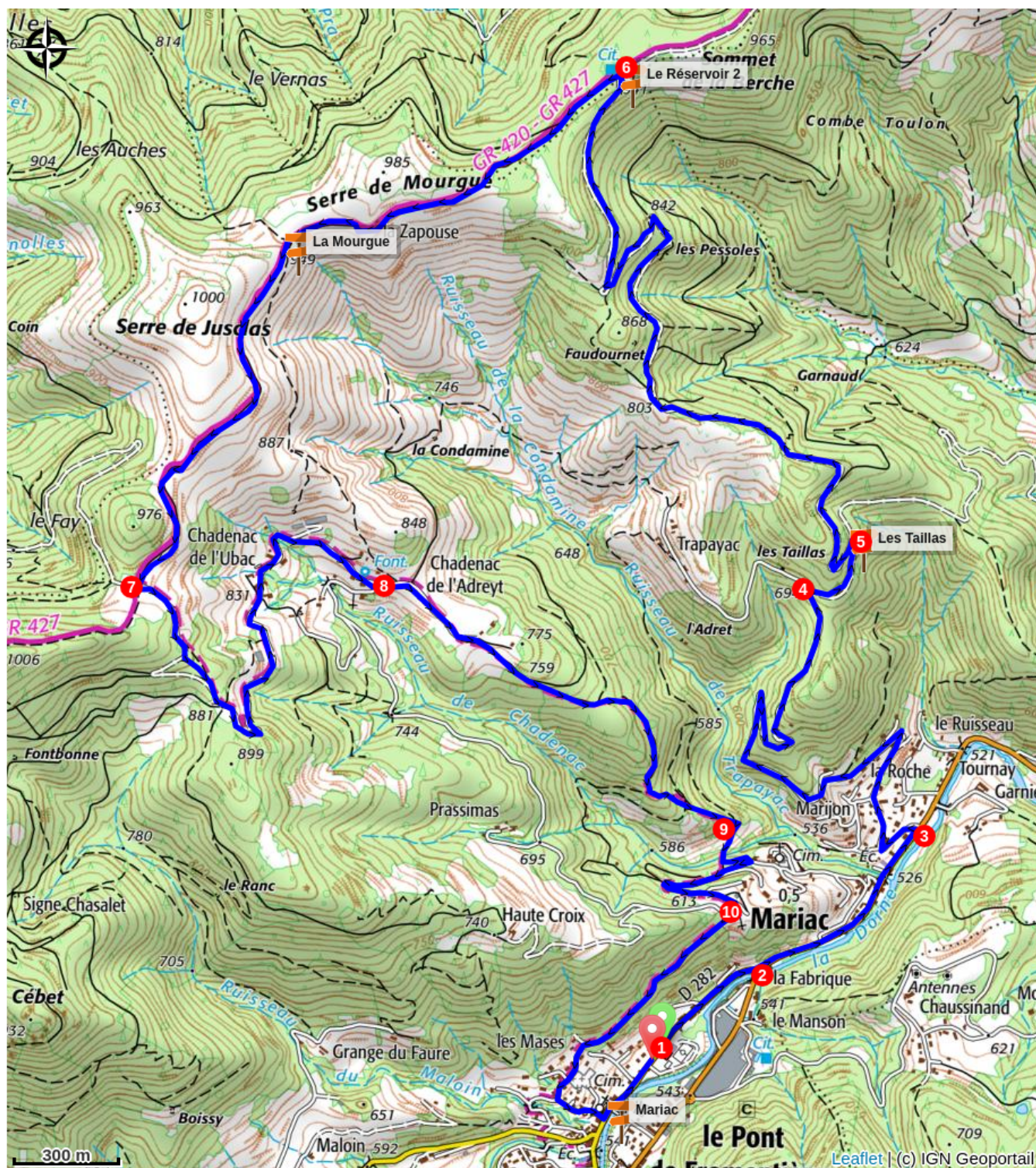
Départ : Mairie, Pont de Fromentières (Mariac)

Arrivée : Mairie, Pont de Fromentières (Mariac)

Balisage : ➡ VTT Circuit local

Communes : 1. MARIAC 2. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

1. A la sortie du parking de la mairie, prendre à droite la D 282 en direction du Cheylard.
2. Au stop, descendre à gauche la D 578 sur 500 m.
3. Monter à gauche la C7 en direction de Trapayac sur 2 km.
4. La quitter et prendre à droite la piste forestière (DFCI).
5. A l'embranchement suivant monter à gauche la piste jusqu'à la crête.
6. A l'embranchement "Le réservoir", prendre à gauche la piste longeant la crête. (Bien refermer les barrières pour les troupeaux).
7. Au carrefour 'Chadenac' descendre sur 200m la piste à gauche en direction du Pont de Fromentières. Quitter ensuite la piste pour descendre à gauche par un chemin qui récupère la piste.
8. Après le hameau de Chadenac aller tout droit par la petite route après les maisons, descendre une piste en sous bois, puis la quitter par la gauche par un single technique.
9. Après la maison en pierre, au mât La Grange, descendre à droite et remonter après le ruisseau la petite route à droite.
10. A l'intersection des routes, descendre à gauche jusqu'au Pont de Fromentières. Au stop, prendre à gauche et rejoindre le parking de la mairie par la D 282.



i VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Comment venir ?

Parking conseillé

mairie du Pont-de-Fromentières (MARIAC)